

# Introduction

Anne Jorro <sup>†</sup>

Université de Toulouse-Le Mirail, CREFI-T/EVACAP, France

▶ [anne.jorro@univ-tlse2.fr](mailto:anne.jorro@univ-tlse2.fr)

---

## L'évaluation-conseil, un processus dialogique au service de la régulation

---

La question de l'évaluation en éducation et en formation est devenue centrale depuis le début du 21<sup>ème</sup> siècle. Le projet européen d'une économie de la connaissance, la création du Haut Conseil de l'Évaluation de l'École, puis du Haut Conseil de l'École, l'évaluation des enseignements, la création du conseil pédagogique dans les établissements scolaires, l'accompagnement et le management des ressources humaines, la place de l'apprenance dans nos sociétés en mutation participent à la montée en puissance de l'acte évaluatif. Si l'évaluation devient si prégnante, c'est qu'elle est censée répondre à un certain nombre d'attentes, en particulier dans le fait d'apporter un éclairage sur la compréhension des situations d'éducation et de formation, de rendre possible et plausible l'interprétation de leur complexité, d'aider à la régulation des systèmes, des dispositifs, des procédures et des processus. Le recours à l'évaluation marque la volonté de faire retour sur l'action éducative ou formative pour interroger la valeur de cet agir jusqu'à envisager la nécessité d'ajustements (Forestier & Thélot, 2007). Les compétences de réactivité, voire de responsabilité, des acteurs chargés de mettre en œuvre et de piloter les projets et les actions dans le quotidien de leur pratique sont valorisées.

Dans ce contexte, l'évaluation-conseil offre la possibilité de dépasser le constat ou le bilan, constituant des arrêts sur image, certes instructifs, mais souvent sans lendemain. Composante de l'évaluation-régulation, l'évaluation-conseil introduit **une culture délibérative de l'action à venir**, parce qu'elle sous-tend un processus dialogique qui permet un travail réflexif sur les interprétations élaborées et un positionnement quant aux ajustements potentiels. L'évaluation-conseil apparaît donc comme le chaînon intermédiaire entre l'évaluation et la régulation. Dans cet entre-deux, s'élaborent des perspectives nouvelles et émergent des possibilités qui seront reliées à des exigences de faisabilité, de pertinence et d'efficience.

▶ Professeure en Sciences de l'Éducation à l'Université de Toulouse-Le Mirail, Directrice du Centre de Recherches en Éducation, Formation, Insertion de Toulouse (CREFI-T), responsable de l'équipe ÉVALUATION et PROFESSIONNALISATION des ACTEURS et des CONTEXTES (EVACAP), Directrice de la revue « *Les Dossiers des Sciences de l'Éducation* », Presses Universitaires du Mirail (PUM), France.